

Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois  
une Bonne et Heureuse Année 2021

Janvier 2021 — N° 76



**Le Maire**  
**Alain CHANIER**

Chers concitoyen(ne)s

Je profite de ce début d'année pour venir près de vous par la lecture de ce Camulus après une année de silence due à cette pandémie ayant contrarié chacun de nous à des degrés divers et le plus triste pour des familles endeuillées auxquelles j'adresse mes condoléances attristées.

Une nouvelle équipe s'est installée pour 6 ans que j'ai le plaisir de conduire à nouveau avec les mêmes adjoints : Michèle DUFFAULT, Pascal LOT, Lydie BLOYER. L'installation du conseil municipal s'est réalisée juste après le premier confinement suivant les instructions de l'état auxquelles nous devons nous soumettre. Déjà à ce moment là nous avons une pensée particulière pour le monde médical, conscients de l'actualité car 2 infirmiers siègent au conseil. Je tiens à apporter tous mes remerciements à chacun d'entre vous pour la confiance faite pour ce nouveau mandat pendant lequel les projets seront à la hauteur de notre commune.

La mairie et l'agence postale ne pouvaient pas recevoir de public jusqu'à la fin du premier confinement. Contrairement à un fonctionnement normal le vote du budget s'est déroulé

début Juillet puisque aucune réunion ne pouvait se tenir même à huis clos. Le fonctionnement mairie et poste était au ralenti par la force des choses. Seule l'école fût notre principale activité, pour répondre dans un premier temps à l'Éducation nationale et mettre à disposition l'école pour les enfants du personnel soignant, basé également sur le volontariat des enseignants auxquels j'ai apporté mon soutien. Cet accord avait une incidence pour nous avec du personnel pour garder les enfants et les contraintes sanitaires avec la désinfection du matériel et des classes. C'est là où j'ai pu constater en cette période de crise que le groupe scolaire a simplifié l'organisation pour l'accueil des enfants par les 5 entrées dans les locaux permettant d'éviter le brassage des classes. Les enseignants prenaient avec du personnel communal la main pour diriger les mômes.

Un autre souci fût notre préoccupation pour le périscolaire concernant la cantine et la garderie pour répondre également aux exigences sanitaires, brassage, distanciation entre enfants, désinfection des locaux entre chaque utilisation. Pour cela nous avons utilisé la salle polyvalente qui a servi pour un service de la cantine et pour

la garderie. Je remercie vivement le personnel qui a accompli cette mission avec sérieux et dévouement, mais malheureusement ce n'est peut-être pas fini à l'écoute des infos.

Souhaitons tous et faisons tous pour que nous retrouvions une vie normale dans le plus profond respect de chacun.

Début de cette année, commencent enfin les travaux de la nouvelle cantine qui verra son achèvement au mois de juin 2022.

Lors de notre prochain Camulus, je vous ferai part de nos objectifs après concertation avec les différentes commissions.

L'historique de la situation vécue en 2020 nous montre que cette année n'a pas été un long fleuve tranquille, mais plutôt perturbé.

Je vous exprime au seuil de cette nouvelle année, en joignant les adjoints, les conseillers, le personnel communal, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité, de réussite professionnelle et scolaire pour chacun d'entre vous et les êtres que vous chérissez.

Toute l'équipe municipale sera à vos côtés et à votre écoute pour votre bien être et le bien vivre à CHAMBLET.

## Actualités

### Votre équipe municipale élue le 15 mars 2020



**De gauche à droite :** Jérémy Sentinelle, Liliane Méritet, Jean-Pierre Jacquet, Pascal Lot, Florent Rochelet, Lydie Bloyer, Alain Chanier, Nicolas Douillez, Aurore Bertrand, Michèle Duffault, Alain Nesson, Fabienne Dhume, Joséphine Silva, Nicole Cossiaux.

Fabian Quiquempoix est absent sur la photo.

### Conseil municipal du 25 mai 2020

#### Installation des conseillers municipaux

Alain CHANIER, maire, a déclaré les nouveaux membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

#### Élection du maire

Sous la présidence d'Alain CHANIER, doyen, il a été procédé à l'élection du maire.

A l'issue du vote, Alain CHANIER a été proclamé maire.

#### Élection des adjoints

Sur proposition du maire, le nombre d'adjoints a été fixé à 3. A l'issue du vote, ont été élus :

**1<sup>ère</sup> adjointe :** Michèle DUFFAULT, déléguée à la communication et la vie associative.

**2<sup>ème</sup> adjoint :** Pascal LOT, délégué aux travaux, à la voirie et à l'urbanisme.

**3<sup>ème</sup> adjointe :** Lydie BLOYER, déléguée aux affaires sociales, à l'école et la cantine.

#### Indemnités de fonctions au Maire et aux adjoints

Le montant des indemnités a été fixé à 19,8 % de l'indice 1027 pour l'exercice des fonctions d'adjoint au Maire. Le taux adopté pour l'indemnité des adjoints de même que celui dont bénéficie automatiquement le maire (taux maximal) seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

## Conseil municipal du 20 février 2020

### Approbation comptes de gestion 2019 budget communal – budget annexe boulangerie

Le conseil municipal approuve, par 13 voix pour et 1 abstention (Delphine MICHARD), les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019.

### Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve, par 10 voix pour, 1 contre (Michel HUREAU) et 2 abstentions (Laurence CAMUS et Delphine MICHARD), le compte administratif budget communal de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Dépenses fonctionnement 669 560,54 €	Recettes fonctionnement 836 953,11 €	Excédent fonctionnement 167 392,57 €
Dépenses investissement 499 170,83 €	Recettes investissement 617 813,07 €	Excédent investissement 118 642,24 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 106 565,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 142 467,00 €

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve, par 11 voix pour et 2 abstentions (Laurence CAMUS et Delphine MICHARD), le compte administratif du budget annexe boulangerie de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Dépenses fonctionnement 156,63 €	Recettes fonctionnement 13 172,40 €	Excédent fonctionnement 13 015,77 €
Dépenses investissement 6 264,31 €	Recettes investissement 3 122,63 €	Déficit investissement 3 141,68 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €

### Construction de la cantine – Actualisation plan de financement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le montant total du projet actualisé estimé à 768 039,80 € HT, réparti comme suit : Maîtrise d'œuvre : 47 889,80 € – Travaux : 539 500 € – Aménagements extérieurs + raccordement : 66 700 € – Frais annexes (10 %) : 53 950 € – Équipement cuisine et mobilier : 60 000 €.

Le conseil municipal sollicite les différentes aides selon le plan de financement actualisé en fonction des précisions fournies par les partenaires financiers : État - DETR : 250 000 € – conseil départemental : 180 000 € – conseil régional (travaux) : 30 000 € – conseil régional (mobilier) : 15 000 € – Autofinancement : 293 039,80 €.

### Modification du PLU – Articles N2-7, N9 et N13 du règlement de la zone Nz

Le conseil municipal, approuve, par 13 voix pour et une contre (Michel HUREAU), la modification du règlement de la zone Nz visant à autoriser les installations de production d'énergie photovoltaïque. La communauté de communes disposant de la compétence en matière de document d'urbanisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, cette délibération, entachée d'illégalité, a été annulée lors du conseil municipal du 25 mai 2020.

## Conseil municipal du 10 juillet 2020

Le conseil municipal désigne les délégués appelés à siéger dans les organismes extérieurs :

**SDE** : titulaire : Michèle DUFFAULT – suppléante : Lydie BLOYER

**SIVOM Région Minière** : titulaires : Michèle DUFFAULT – Pascal LOT, suppléants : Nicole COSSIAUX – Alain CHANIER

**SICTOM Région Montluçonnaise** : Alain CHANIER est parmi les délégués titulaires désignés par la communauté de communes, compétente pour l'ensemble de son territoire.

**EPF – SMAF Auvergne** : titulaire : Alain CHANIER – suppléante : Lydie BLOYER

**Déléguée des élus au Comité National d'Action Sociale** : Nicole COSSIAUX

**ADEM** : titulaire : Nicolas DOUILLEZ – suppléante : Fabienne DHUME

**Correspondant défense** : Nicole COSSIAUX.

**Correspondant sécurité routière** : Fabienne DHUME.

### Création d'un emploi contractuel

Suite à un départ en retraite, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi contractuel d'adjoint technique à temps incomplet, afin d'assurer la surveillance des enfants la cantine et lors de la pause méridienne et l'animation à la garderie pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

### Règlements cantine scolaire et garderie

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de ne pas modifier les règlements de la cantine scolaire et de la garderie établis pour l'année scolaire 2020-2021.

## Conseil municipal du 11 juin 2020

### Fixation du taux d'imposition des taxes foncières 2020

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux :

Taxe sur les propriétés bâties : 12,70

Taxe sur les propriétés non bâties : 32,19

### Budget primitif communal 2020

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2020 :

Fonctionnement : 1 000 103 €

Investissement : 1 106 370 €

### Budget primitif annexe 2020 – boulangerie

Le conseil municipal, vote à l'unanimité, le budget primitif boulangerie de l'exercice 2020 :

Fonctionnement : 15 632 €

Investissement : 6 307 €

### Constitution des commissions municipales

Outre le Maire, président, les commissions municipales ont été constituées comme suit :

#### Commission affaires générales, finances, budget, personnel (secrétariat et technique) :

Michèle DUFFAULT, Pascal LOT, Lydie BLOYER, Aurore BERTRAND, Liliane MERITET, Alain NESSON, Florent ROCHELET.

#### Commission communication, vie associative, Camulus :

Michèle DUFFAULT, Lydie BLOYER, Nicole COSSIAUX, Fabienne DHUME, Nicolas DOUILLEZ, Jean-Pierre JACQUET, Liliane MERITET, Fabian QUIQUEMPOIX.

#### Commission travaux, patrimoine, voirie, urbanisme :

Pascal LOT, Michèle DUFFAULT, Jean-Pierre JACQUET, Alain NESSON, Florent ROCHELET, Jérémy SENTINELLE, Joséphine SILVA.

#### Commission affaires sociales, école, cantine, personnel (cantine, école) :

Lydie BLOYER, Aurore BERTRAND, Nicole COSSIAUX, Fabienne DHUME, Nicolas DOUILLEZ, Liliane MERITET.

### Rachat d'immeuble à l'Établissement Public Foncier – SMAF Auvergne (EPF)

L'EPF a acquis, par voie de préemption, pour le compte de la commune l'immeuble cadastré AA 222 (676 m<sup>2</sup>).

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de racheter cette parcelle. Le prix de cession s'élève à 4 978,85 € HT, auquel s'ajoutent des frais de portage de 71,98 € et une TVA sur marge de 104,40 € soit un prix de cession TTC de 5 155,23 €.

### Construction de la cantine – Actualisation plan de financement

Le montant des aides sollicitées auprès des partenaires financiers ayant évolué, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le plan de financement actualisé : État - DETR : 195 000 € – Conseil départemental : 180 000 € – Conseil régional (travaux) : 75 000 € – Conseil régional (mobilier) : 15 000 € – Autofinancement : 303 039,80 €, soit un montant total de 768 039,80 €.

## Infos diverses...

### Logements Libres :

1 T3 et 1 T4 impasse des Tourterelles.

## Conseil municipal du 25 août 2020

### Projet de parc photovoltaïque

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet présenté par la société CPV SUN 40 en vue d'obtenir de Mme la préfète de l'Allier une autorisation à ses demandes de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Les Marais ».

### Installation classée pour la protection de l'environnement – société FORECREU

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la société FORECREU pour l'exploitation, sur la commune de MALICORNE, d'une unité de

fabrication de pièces métalliques tubulaires.

## Conseil municipal du 12 novembre 2020

### Compétence « Étude revitalisation des centres bourgs »

Afin de mettre en place une démarche constructive, concertée et mutualisée, le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le transfert de la compétence « étude pour la revitalisation des centres bourgs et/ou dispositif identique » à Commeny Montmarault Néris Communauté. Il appartiendra ensuite à chaque commune de mettre en œuvre ou non les projets proposés.

### Contingent SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Chaque année, le conseil d'administration du SDIS fixe, par délibération, la contribution

des communes à son budget. Elle constitue une dépense obligatoire (L1424-35).

Par dérogation, cette contribution peut faire l'objet d'un transfert à la communauté de communes. La décision a été prise lors du dernier conseil communautaire.

Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le transfert de ce contingent à compter de 2021.

### Délaissé RD 2371 – L'Étang

Le délaissé le long de la RD 2371, au lieu-dit l'Étang, a été l'objet de dépôts sauvages à plusieurs reprises.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'autoriser le département à fermer ce délaissé. La voie communale n° 25, chemin du Coteau, sera donc sans issue au niveau de ce délaissé et une signalisation adaptée sera mise en place.

## Infos municipales

### Bonne retraite Chantal !

À l'occasion du départ en retraite de Chantal TABUTIN, Anne-Gaëlle AMIZET, au nom des enseignants, a souligné ses qualités : gentillesse, attention, bonne humeur, écoute, disponibilité ...

De son côté, Alain CHANIER a retracé sa carrière qui a commencé par un remplacement à la cantine en 2004.



Les missions de Chantal ont ensuite été consacrées aux enfants avec la garderie, matin et soir, ainsi que la surveillance méridienne dans la cour et à la cantine.

Après la remise des cadeaux, la soirée s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur convivial. Quelques heures plus tôt, les enseignants avaient réservé une belle surprise à Chantal en faisant chanter tous les enfants dans la cour de l'école pour fêter son départ.

### Commémorations 8 mai – 11 novembre

Malgré les contraintes sanitaires, la préfecture a autorisé des cérémonies sans public avec un minimum de participants.



Afin d'honorer ces dates commémoratives, André ROUX, président du Monde Combattant et Alain CHANIER, maire ont déposé une gerbe sur le monument aux morts avant une minute de silence.

### Remise des diplômes PSC1

Suite à la formation suivie avec succès à l'automne 2019, le diplôme de Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) a été remis à 9 agents municipaux par l'adjoint Philippe VACHEZ du centre de secours de Villefranche d'Allier. Ce dernier a précisé que ce diplôme est désormais indispensable si l'on veut se présenter à un concours de la fonction publique. Si le diplôme est valable à vie, il est toutefois conseillé de faire un recyclage tous les 3 ans.



### Passeport pour la 6<sup>ème</sup>

Après les félicitations du maire pour toutes ces années passées à Chamblet, les élus ont offert à chacun le dictionnaire du collège. Delphine MICHARD, présidente de l'Amicale Laïque leur a remis une clé usb et une calculatrice, tandis que l'Éducation nationale leur a offert « Les Fables de La Fontaine ».



Les élèves ont terminé ce moment de convivialité en chantant la chanson qu'ils avaient écrite seuls pour remercier leurs généreux donateurs.

### Rentrée scolaire

Le jour de la rentrée, Madame Suzel PRESTAUX, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale a été accueillie par le Maire et Nicole Cossiaux qui

lui ont présenté l'école et son historique. Elle a salué les enseignants de cette école rurale qui ont eu une gestion exemplaire du confinement puis du déconfinement consécutifs à l'épidémie de coronavirus. Pendant que l'école était fermée, tous les enseignants ont utilisé les moyens technologiques dont ils bénéficient pour faire travailler leurs élèves à distance. Néanmoins, l'école est restée « ouverte », pour permettre à des enseignants, à tour de rôle, d'accueillir les enfants des personnels soignants. Puis à partir du 11 mai, la mise en place d'un double système a permis le retour de tous les élèves présents par roulement.



Lors de cette rentrée, l'effectif stable de l'école comprend 163 élèves répartis ainsi : Stéphanie COSTE est en charge de 25 élèves de petite et moyenne sections, Carine GOUX s'occupe de 25 élèves de moyenne et grande sections, Sophie DUFOUR enseigne à 22 élèves de grande section et CP, Nathalie DOISNE gère 21 élèves de CP/CE1, Cédric CLAIRET prend en charge 22 élèves de CE1/CE2, Delphine MASSIAS gère 23 élèves de CE2/CM1 et la directrice Anne-Gaëlle AMIZET 25 élèves de CM1/CM2. Elle est remplacée par Laetitia MARTIN le mardi.

### Encore des nuisances

Suite à des signalements et constatations, nous devons à nouveau rappeler les **droits et devoirs de chacun concernant le respect des nuisances** : respect des heures légales pour la fonte et l'utilisation de tous matériels bruyants et interdiction d'allumer des feux dans les propriétés. Les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi inclus. Pour le bien vivre dans notre commune, le respect s'impose à tous les chamblétois quelles que soient leurs activités. (cf arrêté préfectoral du 2 avril 1991)

## L'Atelier de Ludo



Ludovic PANIER, menuisier professionnel éco-responsable, fabrique sur demande tous genres de meubles en bois de palettes. Venez lui exposer ce que vous souhaitez, type de meuble, dimensions ... tout est réalisable !

Rue Saint-Maurice – 07 51 97 77 40

## Les nouvelles de l'ESC

Malgré une fin de saison 2019/2020 difficile suite à l'arrêt des championnats en mars, les joueurs de Chamblet ont recommencé une nouvelle saison motivés et plein d'ambition... Le club a subi trois départs mais a étoffé son effectif avec l'arrivée d'une dizaine de joueurs ce qui a permis de conserver les deux équipes avec trente neuf joueurs, neuf dirigeants et un arbitre. La reprise des entraînements début septembre avec en moyenne une vingtaine de joueurs, a permis à tous de se connaître.



Les coachs Clément FERNANDES, Christophe DUMONT et Christophe CAMUS ainsi qu'un nouveau dirigeant Dominique CULA, qui officiera en tant qu'arbitre de touche pour le club, se sont préparés à débiter cette nouvelle saison avec toutes les précautions sanitaires requises pour les rencontres. Le début de saison encourageant des deux équipes promettait un championnat passionnant. Malheureusement, la crise sanitaire nous a contraint de suspendre la compétition.

Toutes les festivités initialement prévues depuis début mars 2020, interne au club « concours de pétanque, méchoui, repas de Noël... » et avec l'Amicale Laïque « la Chasse au trésor » ont dû être annulées. La subvention annuelle de la mairie, les cotisations et nos sponsors nous permettent de garder un peu d'espoir pour la survie du club. Nous tenons à les remercier.

## Vie associative

*En raison des contraintes sanitaires, les manifestations habituelles sont annulées jusqu'à nouvel ordre.*

*Les assemblées générales se déroulent à huis clos et la gestion courante des associations est assurée par les conseils d'administration.*

## Amicale de Pêche

Les contraintes sanitaires du printemps ont décalé l'ouverture au jeudi de l'Ascension. Pour les mêmes raisons, seulement une trentaine de cartes ont été vendues au lieu de 60 habituellement.

Les adhérents ont néanmoins passé de bons moments au bord de l'étang cet été, comme Charles qui s'est débattu pour sortir une prise inoubliable pour ce jeune homme ... une carpe de 12 kg !



En fonction des disponibilités financières, le bureau a réservé du poisson pour le réempoissonnement, en espérant pouvoir en disposer dans des délais raisonnables malgré le nouveau confinement de cet automne.

## Club des aînés ruraux

Pas de photos, pas de bilans, le Club des Aînés est en pause forcée. Trop de contraintes sanitaires, trop de risques liés à la Covid 19 pour notre public qui est, somme toute, plus vulnérable, c'est ce qu'avait décidé notre conseil d'administration en réunion, le 3 septembre. Donc plus de jeux de sociétés ni de travaux manuels en salle, pas de festivités jusqu'à la fin de l'année 2020, seule une « marche balade » pourrait avoir lieu tous les jeudis. Or l'évolution de la pandémie nous a obligés à stopper cette activité pour prendre soin de nous.

## Retraite Sportive

Le club a pu reprendre, dans l'ensemble toutes ses activités en septembre. Il a fallu beaucoup d'énergie et de volonté pour trouver des horaires et des lieux adaptés compatibles avec celles-ci compte tenu des contraintes sanitaires. Espaces suffisants, gestes barrières et matériel personnel étaient de rigueur pour les 8 personnes participant à l'atelier « mémoire en éveil » le jeudi matin, salle André Roux. Quant à la séance de gym, ne pouvant occuper la salle polyvalente de Chamblet, elle avait lieu, tous les jeudis à Doyet. Or les dernières consignes gouvernementales ont suspendu toutes activités jusqu'à nouvel ordre.

## Le Téléthon à Chamblet

Même si les conditions sanitaires ont conduit à l'annulation de toutes les activités habituelles sportives ou de convivialité, les bénévoles ont été sur le terrain depuis fin septembre. Le fil

rouge depuis bientôt 10 ans, à savoir la vente de pommes et de jus de pommes va permettre d'abonder la cagnotte du Téléthon 2020. La vente de pommes, organisée chaque dimanche matin devant la boulangerie, a créé des moments de convivialité inoubliables !



Ce sont ainsi 14 tonnes de pommes qui ont été cueillies dans les vergers Delbard à Malicome ou dans le Cher et 3 000 litres de jus de pommes qui ont été fabriqués et vendus par les nombreux bénévoles des 5 communes ! Cette mobilisation encourage le président à envisager une parade de tracteurs, voitures anciennes, motos et trikes au printemps 2021 ainsi qu'une édition 2021 qui permettrait de fêter dignement les 10 ans du Téléthon intercommunal !

## Comité des Fêtes

Suite à cette année 2020 bien particulière, les contraintes sanitaires n'ont pas permis à l'assemblée générale annuelle de se réunir. Aucune manifestation habituelle n'ayant pu être organisée, seuls quelques investissements ont été réalisés. Les membres du conseil d'administration ont dressé le bilan et ont décidé à l'unanimité de continuer en 2021 comme si 2020 n'avait pas existé, en espérant reprendre les manifestations tant attendues par tous.



Pour redonner un peu de magie de Noël aux rues chamblétoises, le conseil d'administration a décidé d'installer, comme fin 2019, des illuminations dont vous avez tous pu profiter.

## Amicale des donneurs de sang

La mobilisation pour le don de sang est plus que jamais indispensable pendant la période difficile que nous traversons. Les dons de sang se poursuivent en respectant les règles dictées par le protocole sanitaire mis en place par l'établissement français du sang.

Les collations, préparées par les commerces locaux, sont très appréciées par les donateurs. Le président remercie les nombreuses personnes présentes, parmi lesquelles on note régulièrement de nouveaux participants. La prise de rendez-vous en ligne sur « Resadon.fr » ou par téléphone, est fortement conseillée. Elle permet aux donateurs de ne pas trop attendre et garantit un déroulement fluide de la collecte.

